

# Faut-il être « asexué » convictionnel pour éduquer à la citoyenneté ?

**L**a Cour constitutionnelle a tranché : on ne peut exiger de quelqu'un qu'il déclare ses convictions ou son absence de convictions. Fort bien, une des deux heures de religion/morale sera remplacée par une heure d'éducation à la citoyenneté, et la FAPEO (organisme des associations de parents de l'enseignement officiel), veut « – envoyer un signal fort pour une réforme des cours de religion et de morale, plutôt qu'une demande de dispense ; – demander l'organisation d'un véritable cours commun d'éducation philosophique, éthique et citoyenne ; – offrir à tous les élèves une formation de qualité en la matière et encadrée par un personnel qualifié » (circulaire FAPEO du 22 avril).

**Côté catholique, on se contente** de rappeler le pacte scolaire. Côté coulisses, on entend un certain nombre de préfets, d'horairistes se réjouir de voir s'évacuer problèmes et difficultés organisationnelles liés aux cours dits « philosophiques ». Côté budget, on compte déjà les économies de personnel pour les années à venir (pas pour tout de suite, car que va-t-on faire des profs nommés à durée indéterminée ?).

C'est peut-être un peu court, de part et d'autre. Les religions montrent tous les jours leur pouvoir d'influence et la violence qu'elles peuvent engendrer. Les pires totalitarismes du siècle dernier étaient athées. Et on se priverait d'un espace d'éducation des convictions parce que « *Je suis Charlie* » ?

En fait d'éducation citoyenne, le message non dit et pourtant clair de ces décisions est : quand un débat de société est trop difficile, quand une question sociale est trop coûteuse, évacuons-les. Et sur le marché de l'éducation, les clients sont les rois. Cette résolution par l'évitement se pare de grands mots, mais c'est de la faiblesse et du clientélisme. De la démission.

Ne pourrait-on pas, pour une fois – et « *l'éducation philosophique, éthique et citoyenne* » le mérite, me semble-t-il, plus que toute autre – s'en sortir par l'intelligence et la mesure des enjeux ? Qu'est-ce qu'une conviction, et quelle est l'originalité de la Belgique dans ce

domaine ?

**Tout le monde le ressent** et peut ensuite y réfléchir : une conviction, si elle se pare de discours raisonnables, n'est pas une pensée philosophique, c'est beaucoup plus chargé que cela. Une conviction est une pensée incorporée, en action, un « habitus » qui induit une morale, un comportement, des habitudes, une transmission. C'est par conviction qu'on « adhère » à un parti politique, un syndicat, une mutuelle, qu'on fréquente un type d'école ou d'hôpital. Dans le débat qui nous occupe, bien naïf est celui qui prétendra résoudre les questions avec des arguments théologiques, ou d'histoire des religions, ou scientifiques ! Et ce, pour toutes les convictions, laïcité militante incluse. Il est toujours intéressant de se demander d'où l'on tient une position, un réflexe éthique, une conviction de pensée. Il ne faut pas souvent chercher bien loin pour trouver le « pilier » auquel on appartient par héritage ou révocation d'héritage, c'est selon.

**Quand des élèves musulmans**, touchés par des influences communautaristes, disent à leur professeur d'histoire qui tient un discours qui les dérange : « *Vous n'y comprenez rien* », on peut leur rétorquer qu'eux non plus, ils n'y comprennent rien, mais cela avance-t-il le débat ? Dans le meilleur des cas, ils « rendront » – comme on vomit – les réponses à apprendre, mais cela entame-t-il leurs convictions ? Pas sûr du tout. Ils se révolteront à la prochaine occasion, avec un adulte plus faible, point barre. La « vérité » est ailleurs qu'à l'école !

Il y a une perte de crédibilité de l'institution éducative s'il n'y a pas de cours de religion où l'on puisse parler de ce désarroi de l'intelligence, faire la part des choses, apprendre à « décoller » en douceur de l'univers convictionnel, entendre un déplacement porté par quelqu'un qui « s'y connaît » en convictions, qui est en affinité avec l'univers de ces adolescents et qui est, c'est important, compétent et habilité par la communauté éducative (non pas par un chef de culte).

Est-ce vraiment raisonnable de laisser le discours des religions aux mains des seuls clercs de tous poils ? Est-ce vraiment « citoyen » de laisser de côté,

pour ne fâcher personne, les « choses importantes », même si ces « choses importantes » parasitent complètement les échanges de savoir ?

L'originalité de la Belgique est, justement, l'existence et l'action de laïcités diverses, issues des univers de convictions libres-penseurs, catholiques, protestants, juifs et musulmans. Les syndicats, mouvements féminins, mouvements de jeunesse, centres de formation permanente... en sont les émanations, la plupart ont redéfini leurs positions par rapport aux « chefs de cultes ». Au sein de l'Église catholique, par exemple, elles se montrent souvent très critiques, mais ne sont pas moins partie prenante dans la formation éthique et l'action politique citoyenne. Elles ont une réelle autonomie de pensée et de discours. C'est une grande richesse qu'il ne faudrait pas brader. C'est cette richesse que l'on peut retrouver dans les cours de religion, à quelques conditions que je vais énumérer plus loin.

**Aux grands mots les grands remèdes.** Faut-il se passer des « grands Mots » parce qu'ils sont difficiles à manier ? Faut-il être « neutre » pour faire de l'éducation citoyenne ? Personne n'est neutre. Je pense qu'il faut être naïf, inconscient ou malhonnête pour s'autoproclamer « neutre ». La neutralité est-elle d'ailleurs souhaitable ? Quelle autorité a une parole éthique qui ne prend pas en charge la totalité de son humanité : ses origines, son univers de pensée, son corps, sa culture ? Qui peut arriver à faire sortir de soi (...) un adolescent s'il n'est pas solide et vrai ? Peut-on se résigner à l'insignifiance et à la superficialité d'un savoir purement technique ?

**Les autorités religieuses sont**, à mon avis, grandement fautive de ne pas avoir anticipé la vague de rejet qui entoure les cours de religion en restant « braquées » sur le contenu doctrinal, malgré les avertissements, « transgressions » et malaises de nombreux professeurs. Quand M<sup>gr</sup> Léonard dit que les profs de religion font n'importe quoi, il pointe seulement son désaccord avec le contenu. Les praticiens ont continué à faire ce qui leur semblait juste, parce qu'en contact avec les « vrais jeunes ». Pour avoir valeur

de citoyenneté, les programmes et les désignations des professeurs et des inspecteurs doivent échapper aux chefs de culte. Il faudrait que, comme pour les autres cours, les programmes et les évaluations soient conçus et mis en œuvre par des praticiens et des autorités académiques belges. Il faudrait donc que la formation des professeurs de religion, musulmane surtout (les autres religions ont un ensemble structuré de lieux de formation), soit faite et garantie par une autorité académique belge. Il faudrait donc aussi, par exemple, que l'Assemblée des évêques « lâche » son contrôle sur le contenu du cours de religion catholique. Il y a assez de personnes compétentes laïques pour le faire, parfois plus largement et mieux formées que les clercs. L'enseignement n'est pas une catéchèse. Laissons la catéchèse au clergé et travaillons avec les concepts du « contrat pour l'école ».

Je suis vraiment d'accord avec l'idée de rassembler tous les élèves. Mais il faudrait également les confronter à plusieurs points de vue, il n'y a pas UNE façon d'être au monde, il n'y a pas UNE façon d'être citoyen.

Alors de l'audace et brisons certains tabous, certaines frilosités. Aux grands mots, les grands remèdes : maintenons une heure de cours de religion tout en veillant à leur « laïcisation », qu'ils soient de véritables cours d'évaluation par le jeune de son univers de convictions, pas uniquement ni forcément une « doctrine ». C'est déjà en grande partie le cas, mais continuons et assumons mieux le « décolllement » par rapport aux cultes.

Pour le cours commun... eh bien, donnons-le en commun ! On a tout à y gagner : le sens du dialogue, de la confrontation pacifique, même si, certainement, difficile. Les élèves y gagneront une plus grande connaissance des univers mentaux de leurs condisciples et les professeurs... devront faire attention à ce qu'ils disent parce qu'ils ne seront pas seuls à le dire ! Cela peut prendre des formes différentes : les actuels profs de cours philosophiques donneraient alternativement à l'ensemble des classes un cours dont le programme serait à définir en commun ou, mieux, serait au moins à deux face aux classes complètes. Il va sans dire que n'entreraient dans cette démarche que les profs qui s'engageraient à respecter le pluralisme et la liberté de parole. Cela éviterait aussi de les virer comme des « mal-propres », incompetents ou citoyens douteux, ce qu'ils ne sont pas pour la toute grande majorité.

**Je rêve donc...** ou mieux, j'espère fermement... qu'il se trouve encore assez de citoyens pour refuser l'enfermement de la société dans des bastions culturels et religieux, assez de professeurs animés du désir de dialogue et de découvertes, assez de parents pour comprendre que l'éducation de leurs enfants est une chance pour leur autonomie, assez de décideurs pour envisager les situations dans leur complexité et consentir au courage des réformes profondes, sans surfer sur l'immédiate émotion, assez de managers pour gérer la complexité, que l'on redonne à l'école et à ses acteurs l'autorité et la possibilité de DÉRANGER les confort tribaux et familiaux. Ne nous trompons pas d'urgence : évacuer les religions de l'école n'est pas un progrès, c'est renoncer à un espace d'éducation et ajouter une couche d'une force inouïe à la violence institutionnelle. Si l'on abandonne le pluralisme à l'école, c'est qu'on a renoncé au « vivre-ensemble » et que l'on construit non plus des piliers mais des ghettos ! Nous commençons seulement à en voir les débuts d'effets, je crains le pire pour l'avenir sans un sursaut d'audace et de pensée tel qu'évoqué plus haut.

**« Je suis Charlie »** a accéléré le processus de « dé-tricotage » des compromis institutionnels autour des cours dits « philosophiques ». Prenons acte, il s'agit d'une lame de fond qui s'annonce depuis longtemps. Je crains seulement qu'on ne jette le bébé avec l'eau du bain. Nous observons que les religions et les convictions font la preuve de leur influence et de leur potentiel de violence, dans l'actualité. Comme au 20<sup>e</sup> siècle, où des idéologies athées du « surhomme » ou de « l'homme nouveau » ont semé les germes des violences d'aujourd'hui. Il me semble que ce n'est absolument pas le moment de se priver d'un espace d'éducation et d'enseignement où, précisément, ces idéologies sont discutées.

**J'entends qu'il s'agirait de les remplacer** par des cours de philosophie, d'histoire des religions ou de citoyenneté... C'est être naïf et superficiel que d'imaginer que des cours axés sur la rationalité et un savoir enseigné de manière traditionnelle feraient mieux. (...)

D'où tenons-nous nos convictions ? Quels sont les ressorts de nos décisions concrètes en matière d'engagement politique, de soin, de choix des systèmes éducatifs, des canaux d'information, bref, de citoyenneté ? En toute hon-

nêteté et lucidité, ne voit-on pas qu'il s'agit souvent d'abord d'appartenances inscrites dans un milieu social, culturel hérité, qui sont reprises de manière plus ou moins personnelle selon l'éducation et les espaces de discussions et de rencontres que la vie nous a ménagés. J'ai la faiblesse de croire que l'école fait partie de ces lieux. Les cours de religion ou de morale permettent la plupart du temps de parler de cette « inscription » des convictions et donc amènent une prise de conscience des héritages des jeunes. Pas nécessairement pour les entériner, bien au contraire.

**Il y a longtemps** que les cours de religion ne sont plus du catéchisme... Ils pourraient d'ailleurs être beaucoup plus indépendants des « chefs de culte », il ne s'agit plus de doctrine mais d'éducation et l'école publique n'est pas le lieu du clergé. Le désarroi des jeunes musulmans qui se révoltent dans les cours d'histoire, d'éducation physique ou artistiques se parle au cours de religion, ou cela devrait se faire.

L'enjeu d'un renouveau, là, tient à une laïcisation : définition des programmes, des méthodes et des évaluations, désignation et formation des profs dans un cadre académique belge indépendant des chefs de culte. Il y a dans chaque univers convictionnel des laïcs formés et la création d'instituts belges de formation des professeurs de religion musulmane est indispensable.

Mais l'idée d'un cours commun est intéressante (...), qui serait un cours partagé où l'enjeu de citoyenneté n'est pas dans le ravalement au « plus petit commun dénominateur » mais une expression de modes de vie pluriels sous une loi commune. Ce serait un cours donné par des professeurs d'obédiences différentes, en alternance ou ensemble dans certains milieux « difficiles ». Obligatoire et non soumis au bon vouloir des parents ou des motivations d'élèves. La loi n'est pas optionnelle, mais elle n'est efficace que si elle est comprise et inscrite dans l'agir social.

Ceci demande courage, liberté d'esprit et créativité, mais c'est ce qu'appelle cette crise ! J'espère fermement qu'il se trouvera des citoyens pour en discuter et y travailler. Sinon, je crains le pire : actuellement, supprimer les espaces « religion », c'est ajouter une couche d'une dureté inouïe à la violence institutionnelle de l'école. C'est véritablement renoncer au vivre-ensemble pour alimenter les écoles confessionnelles et les ghettos. Qu'on ne se y trompe pas, je défends, et ce, depuis toujours, l'école officielle. ■ AGNÈS NOËL